

# COUPEUR/EUSE DE VERRE

MIROITERIE



**Salaire débutant:**

À partir du SMIC

**Domaine d'activité:**

Miroiterie

Le verre est un matériau qui est présent dans de nombreux ouvrages de la construction et de l'aménagement, mais également dans la fabrication d'ameublement, d'électroménager...

Le/la coupeur/euse de verre est au cœur du processus de transformation de ce matériau. Il/elle alimente la table de découpe puis mène des activités de coupe du verre. Son savoir-faire permet d'approvisionner des lignes de production.



## MISSIONS

Ses missions sont nombreuses et peuvent varier en fonction du domaine d'activité de l'entreprise. Après avoir consulté l'ordre de production, il/elle est responsable de l'approvisionnement et du réglage de la table de coupe. Puis, il/elle procèdera à la coupe automatisée en tenant compte des précisions techniques indiquées. À chaque étape, les opérateur/rices effectuent des contrôles qualité et s'assurent de la propreté du verre.

Il/elle opère le conditionnement des produits découpés, remplit la documentation de suivi de production et décharge les pièces jusqu'à la zone de stockage après identification des lots de production.

Il/elle s'assure du bon tri des matériaux utilisés (recyclage), et veille à la maintenance de premier niveau de son matériel. Il/elle doit s'assurer de la propreté de son poste de travail.



## COMPÉTENCES

L'opérateur/rice doit avoir une bonne connaissance des caractéristiques des produits verriers et des outils de découpe. Il/elle doit maîtriser les savoirs théoriques de base (savoir lire une fiche technique ou une fiche de production, connaître le mode de calcul d'un angle...). C'est un métier de précision qui allie à la fois technicité manuelle et maîtrise du pilotage numérique.

Être coupeur/euse de verre nécessite d'être adroit(e), appliqué(e), et d'avoir un bon sens de l'organisation. Enfin, il faut savoir travailler en sécurité et respecter les consignes.



## CADRE DE TRAVAIL

L'opérateur/rice travaille en atelier, en position debout et ses horaires peuvent être variables. Il/elle porte les équipements de protection individuels réglementaires et doit appliquer les règles de sécurité et de déplacements au sein de l'atelier établies par son employeur.

Il/elle manipule avec un autre opérateur ou seul/e un dispositif de manutention et peut être amené/e à utiliser des systèmes automatisés de manutention du verre, par exemple, un pont ou palonnier pour les grandes dimensions.

C'est un métier qui nécessite une bonne condition physique. Le rompage du verre demande un effort physique plus ou moins important en fonction de la taille et l'épaisseur du verre.

Selon les postes occupés sur la ligne, il/elle peut travailler seul(e) ou en binôme avec un(e) autre opérateur/rice. Il/elle est en contact avec les autres personnes œuvrant dans l'atelier, les équipes de façonnage, de logistique et de maintenance.



## FORMATIONS

Ce métier est accessible avec un CAP ou un BEP aluminium verre mais cela n'est pas une obligation.



## ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Selon la taille et la spécialisation de l'entreprise, l'opérateur/rice peut devenir responsable d'atelier, de ligne ou de production.

Il est aussi possible d'évoluer vers d'autres métiers de la coupe, du façonnage, de la trempe, du conditionnement ou de mettre son expertise à profit dans le domaine technico-commercial.